



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
5 février 2002
Français
Original: anglais

Assemblée générale Cinquante-sixième session

Points 25, 28, 35, 39, 41, 56, 84, 95, 96, 97, 103 et 119
de l'ordre du jour

Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations

Culture de paix

**Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés
par les gouvernements pour promouvoir et consolider
les démocraties nouvelles ou rétablies**

Vers des partenariats mondiaux

Question de Palestine

**Ouverture de négociations globales sur la coopération
économique internationale pour le développement**

**Examen de l'application de la Déclaration
sur le renforcement de la sécurité internationale**

Questions de politique macroéconomique

Questions de politique sectorielle

Développement durable et coopération économique internationale

**Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies
pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)**

Questions relatives aux droits de l'homme

Conseil de sécurité Cinquante-septième année



**Lettre datée du 5 février 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une allocution que S. A. le Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, a prononcée lors du Forum économique mondial qui a eu lieu à New York, du 31 janvier au 4 février 2002 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 25, 28, 35, 39, 41, 56, 84, 95, 96, 97, 103 et 119 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Nassir Abdulaziz **Al-Nasser**

[Original : arabe et anglais]

**Annexe à la lettre datée du 5 février 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Pièce jointe

**Allocution prononcée par S. A. le Cheikh
Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État
du Qatar**

**Lors du Forum économique mondial
qui s'est tenu à New York du 31 janvier au 4 février 2002**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ai participé aux travaux de ce forum économique mondial et suivi les discussions et délibérations très intéressantes auxquelles il a donné lieu. Je tiens également à remercier tous ceux qui ont contribué à son organisation et à son bon déroulement. J'adresse aussi mes salutations à son fondateur et Président, M. Klaus Schwab, en le remerciant des efforts qu'il a déployés en vue d'assurer le succès de cette réunion.

Le forum qui, cette année, se tient à New York, aura des incidences non négligeables sur l'avenir de notre planète et montre à quel point il est nécessaire d'échanger des vues sur les crises que connaît le monde et les problèmes que rencontrent ses habitants. Après avoir entendu un certain nombre d'opinions et d'interventions importantes, nous en sommes toujours à rechercher un remède efficace et une formule qui permette de faire face aux problèmes et affrontements auxquels est en proie notre planète et, partant, d'oeuvrer sans relâche à l'édification d'un monde nouveau plus sûr, plus juste et plus prospère.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous qui avons exprimé le souhait de passer du stade de la discussion et du dialogue à celui de la coopération effective en vue d'édifier une communauté internationale englobant tous les États, devrions au préalable, si nous voulons atteindre un tel objectif, soulever un certain nombre de problèmes cruciaux qui devraient être impérativement résolus.

Je suis convaincu que pour parvenir à la sécurité et la prospérité à laquelle l'on aspire, il est indispensable d'adopter des positions justes vis-à-vis des grands problèmes auxquels est confronté le monde. À ce propos, je tiens à souligner qu'il importe de régler les conflits et crises régionaux qui sévissent de manière chronique dans différentes parties du monde dont ils continuent d'épuiser les ressources. Ce n'est que lorsque les relations internationales seront fondées sur la justice, le respect mutuel et les intérêts communs que nous pourrons envisager d'édifier une nouvelle communauté mondiale, dans un cadre harmonieux, qui permette de rassembler et non pas de diviser, où la justice, la liberté et la démocratie triompheront, où l'égalité des chances et la diversité des cultures et des civilisations seront respectées, où les droits et obligations seront les mêmes pour tous, conformément aux règles du droit international et aux valeurs humanitaires.

Autre point tout aussi important, dans le monde d'aujourd'hui, la répartition des richesses est telle qu'elle continue de favoriser de manière inacceptable une minorité. Il est indispensable que le nouvel ordre mondial tienne compte des besoins et aspirations des pays en développement où se concentre la très grande majorité de la population mondiale. Pour ce faire, il faudrait un mécanisme efficace qui permette à ces pays, notamment aux moins avancés, de participer à l'édification dudit ordre ainsi qu'à l'interprétation de ce qu'il peut signifier, de façon à pouvoir en tirer un profit optimal. Il faudrait que cet ordre accorde une attention particulière au développement de ces pays, leur offre des débouchés et veille à ce qu'ils soit traités de manière juste et équitable.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins et il nous faut choisir la voie dans laquelle nous allons nous engager. Allons-nous édifier un monde nouveau fondé sur les complémentarités et les interactions? Ou au contraire et à Dieu ne plaise, nous laisser entraîner vers un monde en proie à des affrontements et à des conflits insurmontables?

Ces derniers temps, on n'a pas beaucoup parlé du fait que la communauté internationale était entrée dans une phase caractérisée par des affrontements entre civilisations et des conflits interreligieux. Pour certains, les attaques terroristes lancées contre les États-Unis en septembre dernier auraient marqué le déclenchement d'une guerre que l'islam aurait prétendument déclarée à l'Occident, à sa civilisation et à son mode de vie, tandis que pour d'autres, la lutte que les États-Unis et les États qui leur sont alliés ont engagée contre le terrorisme ne serait qu'une croisade dirigée contre l'islam et contre les musulmans.

Ces deux visions des choses ne reflètent pas la réalité du problème auquel nous sommes confrontés. En effet, les actes de terrorisme commis ne sont en aucune façon une expression de l'islam ni des sentiments qu'éprouvent les Arabes et les musulmans. De la même façon, les efforts que la communauté internationale déploie actuellement pour lutter contre le terrorisme ne peuvent en aucun cas être considérés comme une campagne de l'Occident dirigée contre l'islam et contre les musulmans. Nous refusons ces étiquettes et ces caractérisations abusives.

En outre, si nous, musulmans, n'avons jamais été saisi de doutes quant à l'objectif de la lutte antiterroriste, il ne faudrait pas non plus que nos amis occidentaux se méprennent sur le véritable visage de l'islam. Le meilleur moyen de se convaincre de l'importance que cette religion attache à la coexistence entre les êtres humains est de se référer au Noble Livre de Dieu. En effet, Dieu a interdit de tuer son prochain et a fait de cet acte un péché capital. En outre, il a ordonné aux musulmans de ne pas faire de tort à ceux qui partagent des croyances différentes, et il les a exhortés à traiter ces derniers avec bienveillance et de manière charitable comme en atteste le verset ci-après du Très Saint Coran :

« Dieu ne vous défend pas la bienfaisance et l'équité envers ceux qui n'ont point combattu contre vous, et qui ne vous ont point banni de vos foyers. Il aime la justice. » (Sourate LX, verset 8)

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le moment est venu d'axer nos efforts, aussi bien dans le monde arabe qu'islamique que dans le tiers monde en général, sur les priorités que sont le développement et le changement ainsi que l'édification d'institutions démocratiques chargées d'élaborer des politiques, de prendre des décisions et de mettre en place des systèmes de gouvernement respectueux des principes du droit, des droits de l'homme et des libertés économiques et soucieux de lutter contre la corruption. En effet, c'est là le seul moyen de répondre aux aspirations et aux attentes légitimes de nos peuples. En outre, il faudrait que les pays et les sociétés industriels contribuent à ces efforts et offrent aux pays en développement les moyens et conditions

nécessaires à la réalisation de leurs objectifs. Il faudrait aussi que l'Occident adopte des positions plus justes face aux problèmes que rencontrent ces pays, toute réticence de sa part ne pouvant qu'aggraver les malentendus et renforcer les suspicions mutuelles. Ouvrons de concert à la recherche de solutions justes aux crises tragiques que vivent actuellement les peuples arabes et islamiques de Palestine, du Cachemire, de Tchéchénie et d'autres régions du monde; coopérons tous ensemble en vue d'alléger l'impact de la pauvreté, de la faim, des maladies, du sous-développement et des autres maux dont souffrent la majorité des habitants de la planète. Nous ferons ainsi un premier pas vers l'édification d'une communauté internationale ayant des intérêts et des objectifs communs.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et messieurs,

Nous réclamons la justice ainsi qu'une participation réelle et efficace à cette communauté internationale que nous voudrions plus accueillante pour nos peuples et pour nos jeunes générations.

Je vous remercie et vous adresse de nouveau tous mes vœux de succès et de prospérité.

Que la paix soit avec vous et que Dieu vous bénisse!
